



**Syndicat  
CGT  
Renault Cléon**

Page Facebook CGT Cléon :  
[lacgt-cleon](https://www.facebook.com/lacgt-cleon)

- Plan de compétitivité :

*Appel à la grève le 4 novembre.*

Mercredi 3 novembre 2021

Infos, comptes rendus...également sur l'application : [CGT-renault.com](https://www.cgt-renault.com)

## **Appel à la grève le 4 novembre.**

Le 19 octobre, en assemblée générale, les salariés en grève ont voté pour un nouvel appel le 4 novembre et pour un rassemblement de toutes les équipes au même endroit, au même moment.

**La CGT appelle à la grève le 4 novembre, 1H30 minimum.**

- Le 4 pour les équipes et la normale.

- Dans la nuit du 3 au 4 pour l'équipe de nuit. (*Décision prise avec les salariés de nuit en grève le 19*).

**Rendez-vous au rond-point principal à partir de 12H, pour une assemblée générale.** (*Présence d'élus et de salariés d'autres sites, ingénierie de Lardy...*). Barbecue organisé sur place.

La CGT appelle l'ensemble des salariés à participer massivement à ce rassemblement. Pendant les derniers rassemblements, il y avait quelques salariés de la normale. Mais trop peu. Pourtant, c'est bien l'ensemble des salariés qui est attaqué avec les suppressions d'emplois, l'attaque sur les salaires, le temps de travail, etc... "

## **Ingénierie tertiaire : nouvelle coupe dans les effectifs**

3 réunions sur «l'observatoire des métiers» se sont tenues au niveau du groupe. **La direction annonce une nouvelle purge de 1693 emplois, une nouvelle purge au service du profit.**

Tous les métiers et tous les secteurs sont concernés. ( Ingénierie de production ingénierie produit, qualité, commerce, et même RH (*Suppression de 50 emplois...*) au lieu de surveiller les défilés, les RH feraient mieux de se mobiliser...

## Retour sur la tentative d'enfumage : Extrait du PQSR envoyé par la direction. (Pas de Questions Sans Réponses).

Sous quelle forme la pause de 20 minutes sera-t-elle payée ?

Ce sera précisé ultérieurement si l'accord est signé (il a été annoncé que ce ne serait pas par le biais de la garantie accessoire).

Est-ce que la nouvelle ligne sur le bulletin de salaire (par rapport à la pause) va entrer dans les cotisations pour la retraite ?

Ce sera précisé ultérieurement si l'accord est signé.

Délais de prévenance pour les samedis obligatoires ? 48h ?

Ce sera précisé ultérieurement si l'accord est signé.

**Signez...et on vous expliquera après comment on va vous rouler...  
Tout le monde est concerné, y compris les salariés en normale.**

*Malgré l'opération de communication de la direction, rien n'a changé sur le fond : travail obligatoire d'une heure possible tous les jours. 6 samedis obligatoires. Flexibilité avec les CTC à l'heure. Vol des CTI au-delà de 15 jours. Pause de 20 minutes sortie du salaire de base, nouvelle ligne sur le bulletin de salaire et perte de 80 euros minimum pour les nouveaux embauchés et les intérimaires. Fin des HS à 150%, perte des HS en cas de chômage. Travail possible jusqu'à 21H30 à Noël. Des milliers de suppressions d'emplois...*



**Seule la mobilisation massive peut faire reculer la direction. En réunion, sans rapport de force, la direction ne fait que «dérouler» son plan, alors on continue.**

**Accord CSA2 sur le chômage partiel groupe Renault ( APLD) :  
signé par tous les syndicats...sauf la CGT !!!**

Cet accord a donc été validé, la direction va pouvoir continuer d'abuser du chômage partiel, en nous mettant à la soupe, **payés par les caisses de chômage (donc nos impôts) et en nous volant un jour de congé tous les 5 jours de chômage. La direction peut même puiser dans tous nos compteurs** : CTI, Compte transitoire, Repos Compensateur, UPA, Congés payés...

Quand la direction aura vidé «tous les compteurs» d'un salarié, elle puisera dans les fonds de solidarité de 2020 et 2011 pour le rémunérer à 100%...**Pourquoi ne pas utiliser ces fonds avant? Parce que mettre les salariés au chômage et les faire payer par la collectivité rapporte énormément à la direction...scandaleux !!!**